

Journée Mondiale de l'Eau dans le cadre de 2013 déclarée « Année Internationale de la Coopération dans le domaine de l'Eau » - Communication sur :

La Gestion des Bassins Fluviaux Transfrontaliers : un cadre idéal pour la promotion d'une gestion intégrée et concertée des Eaux Internationales - Dakar, 22 mars 2013

Par S. Diopⁱ

Résuméⁱⁱ :

L'eau constitue l'une des ressources les mieux partagées sur la planète et elle est vitale pour la survie humaine. Elle a la capacité d'unir les Peuples et les États qui partagent les mêmes sources d'eau, même s'il est devenu de plus en plus courant dans les médias que l'on évoque plus les questions de conflits autour de cette ressource. Certes, le potentiel de conflits sur les ressources en eau partagée est réel mais ce n'est sûrement pas la norme et il est important que les pays qui partagent les mêmes bassins transfrontaliers arrivent à des accords substantiels afin de gérer de manière durable leurs ressources en eaux, notamment par des mécanismes concertés de consultation et de coopération qui pour la plupart aboutissent à des accords internationaux.

D'innombrables traités, accords et conventions ont été réalisés par les Peuples et les Etats à travers l'histoire. Tantôt, ils ont porté sur la navigation ou sur la démarcation des frontières ou le long des rivières et des lacs... Dès l'aube de l'hydroélectricité et de l'irrigation à grande échelle développés, notamment durant le XXe siècle, l'objet de ces négociations était de conclure pour la plupart des traités focalisés en général sur l'utilisation, le développement, la protection et la conservation des ressources en eaux partagées. Même si les questions nécessitant des négociations et des accords entre les Etats sont très complexes, la pratique demeure la recherche de solutions négociées qui somme toute constitue la norme.

Ainsi donc, les exemples de coopération sont bien plus nombreux que les conflits lorsqu'il s'agit de partager la ressource en eau. Bien que les divergences et les tensions entre Etats concurrents persistent, on est encore bien loin des « guerres de l'eau » dont on nous annonce l'imminence depuis quelques années.

Si les données du problème restent simples, les pratiques politiques et les enjeux stratégiques compliquent souvent la lecture des situations régionales. En Asie centrale ex-soviétique, par exemple, les Etats ne se perçoivent pas en conflit les uns avec les autres. Ils multiplient les traités de coopération, les réunions internationales au cours desquelles ils n'oublient jamais de réaffirmer l'amitié indéfectible qui lie leurs pays. Sur le papier, les accords de gestion transfrontalière semblent fonctionner, mais, sur le terrain, pratiquement aucun quota n'est respecté, ce qui crée des tensions à toutes les échelles : de la parcelle, du district ou de l'Etat.

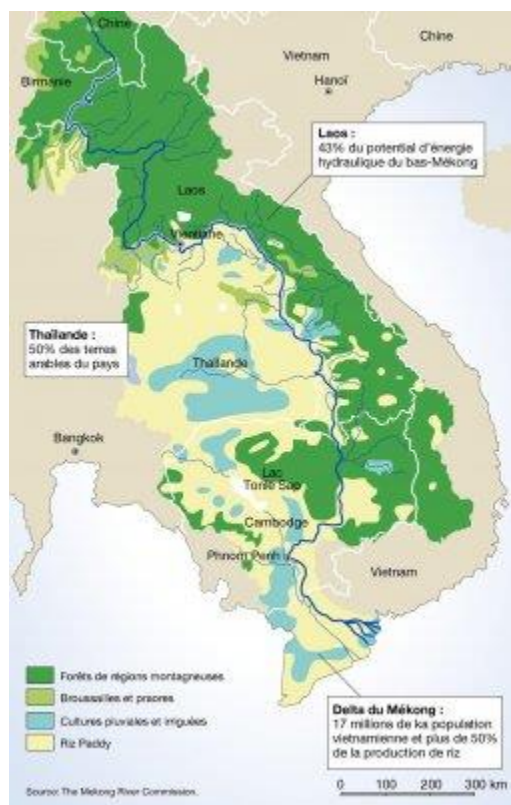
L'eau, dont la caractéristique est de se mouvoir rapidement en surface ou en sous-sol, est une ressource matérielle qui, à la différence de beaucoup d'autre, est découplée de la géographie politique. « *Elle fait fi des frontières qu'elle franchit sans passeport* », rappellent Kevin Watkins et Arunabha Ghosh [1]. Elle est donc avant tout une ressource partagée qui nécessite une gestion transfrontalière commune. Les pays partageant l'eau d'un même bassin sont « condamnés » à coopérer s'ils ne veulent pas se battre pour en avoir le contrôle. L'eau partagée peut être un atout dans la paix comme dans la guerre.

Ce sont non seulement les Etats qui sont en concurrence pour l'usage de l'eau, mais encore, dans ces mêmes Etats, les différents secteurs de l'économie (industrie, agriculture, usage domestique). Les relations des pays en amont (qui contrôlent les sources) et ceux situés en aval (qui reçoivent les débits « décidés » par les pays en amont) sont complémentaires. Les mécanismes institutionnels existent, mais, au-delà des discours, la réalité montre qu'ils fonctionnent mal. Kevin Watkins et Arunabha Ghosh rappellent enfin que « *l'usage que l'on peut faire de l'eau en un lieu donné dépend de celui qui est fait en d'autres lieux* ».

Quelques exemples de conflits régionaux

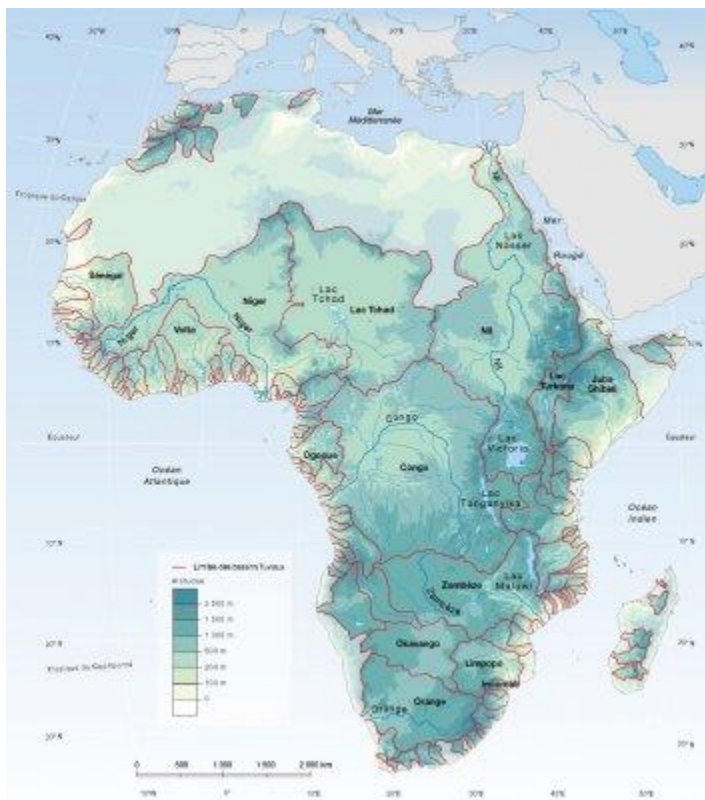
En Inde, le déclenchement du conflit autour du fleuve Cauvery s'est fait autour de l'usage concurrent de l'eau entre l'Etat du Tamil Nadu, en aval du fleuve (région traditionnelle d'agriculture irriguée), et celui de Karnataka, en amont, où le développement de l'agriculture irriguée est relativement récent. Les prélèvements en amont avaient provoqué une grave pénurie en aval et conduit à des violences entre les populations des deux Etats qui avaient refusé de se soumettre à une décision de justice rendue dans le cadre de ce conflit.

Dans le Bassin du Mékong, en 1994, dans les mois qui suivirent l'inauguration du barrage thaïlandais de Pak Mun, en amont du fleuve, les conditions environnementales se détériorèrent rapidement. Les stocks de poissons, en particulier, diminuèrent sensiblement, affectant gravement les conditions de vie de plus de 25 000 personnes qui dépendaient directement de la pêche pour survivre. Ces populations victimes se battent encore aujourd'hui pour obtenir réparation.

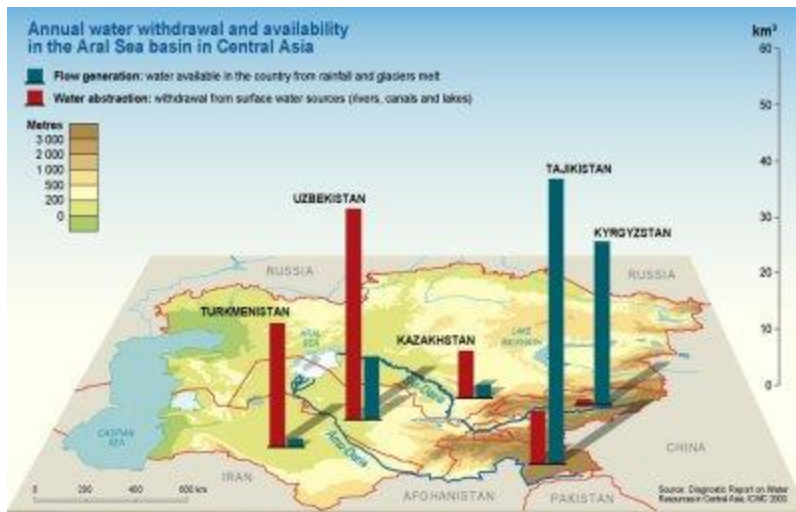


Bassin du Mékong (Philippe Rekacewicz, 2006)

En Afrique australe, deux conflits majeurs se cristallisent autour de la gestion des ressources en eau. Les revendications hydrologiques du Botswana pour la préservation du delta de l'Okavango-Makgadikgadi et de son écotourisme (dont les retombées financières sont importantes) sont à l'origine d'un conflit avec la Namibie (situé en amont du fleuve) qui envisage de canaliser l'eau de l'Okavango vers la capitale Windhoek pour couvrir les besoins en consommation industrielle et domestique. Par ailleurs, la construction du système de barrages et les transferts d'eau dans le secteur sud-africain du bassin de l'Incomati ont réduit le débit d'eau douce dans l'estuaire du fleuve situé au Mozambique, et ont entraîné la salinisation du bassin et la dégradation des écosystèmes de l'estuaire, notamment la disparition des plantes et des animaux qui présentaient une intolérance au sel et qui constituaient les seuls moyens de subsistance des populations de cette région.



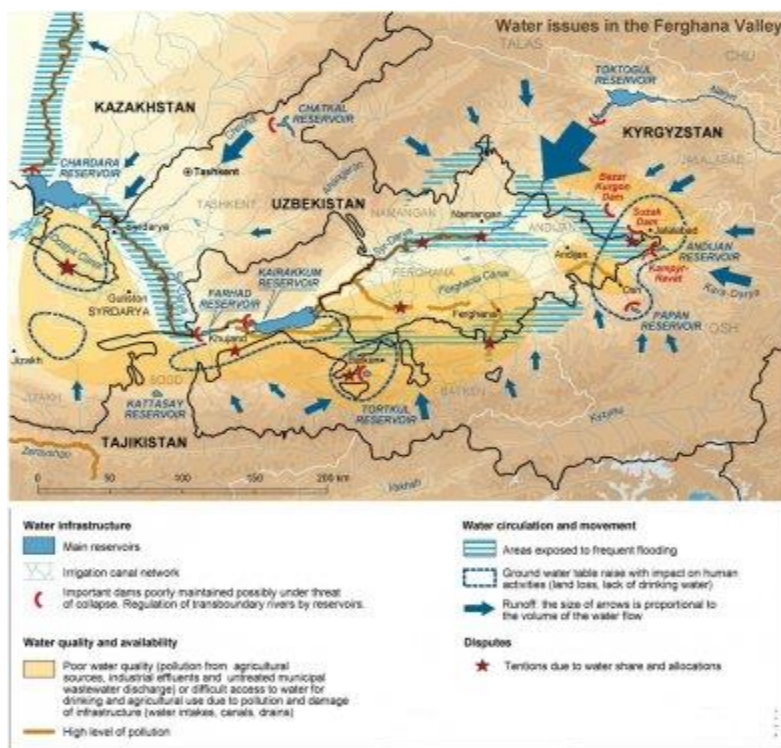
L'Asie centrale est le théâtre depuis plus de cinquante ans d'un conflit parmi les plus persistants de la planète pour l'utilisation de l'eau des deux fleuves Amou Daria et Syr Daria, qui alimentent tous deux la mer d'Aral. La distribution géographique très particulière des ressources en eau met ces pays en état de forte dépendance les uns vis-à-vis des autres. Aucun d'eux ne peut gérer ses ressources hydrologiques sans négocier avec ses voisins sur la manière de le faire. A part le Kazakhstan, équitablement pourvu en eau et richesses énergétiques, on peut tracer une ligne de partage entre :



Disponibilité en eau en Asie centrale

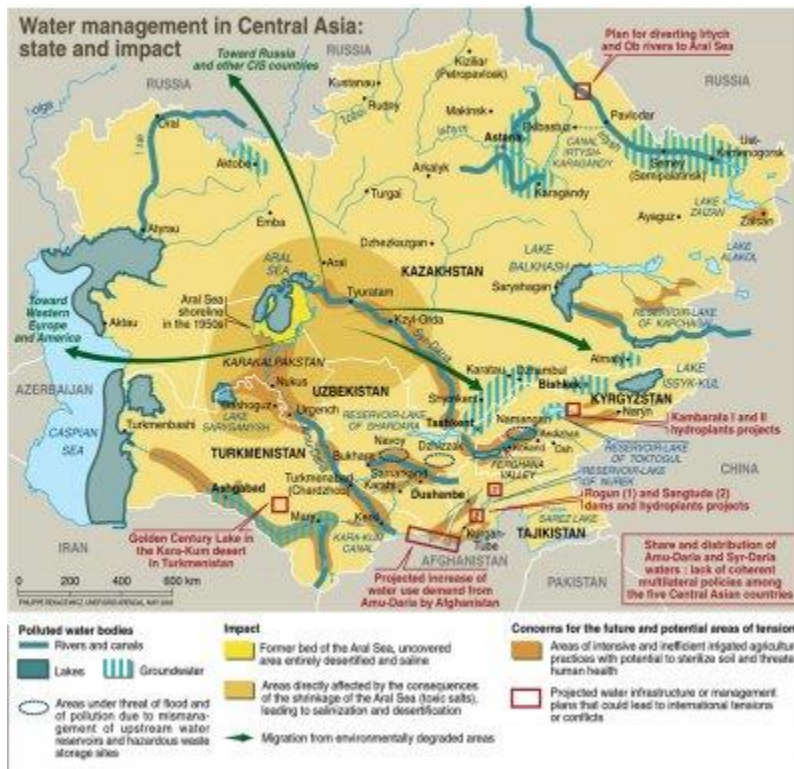
Ph. R. 2004

- ▶ le sud-est regroupant deux pays « amonts » (Kirghizstan et Tadjikistan) qui possèdent la quasi-totalité des sources d'eau mais sont dépourvus de gaz et de pétrole (par contre grands producteurs d'énergie hydro-électrique),
- ▶ et le sud-ouest, avec deux pays « avals » (Ouzbékistan et Turkménistan) riches en pétrole et en gaz, mais n'ayant pas ou très peu de sources d'eau (malgré d'énormes besoins pour irriguer les immenses surfaces couvertes de cultures de coton et de riz).



Gestion de l'eau dans la vallée du Fergana (Ph. R. 2004)

Les champs de coopérations économiques sont nombreux et apparemment logiques, les uns possédant l’or bleu, les autres l’or noir. Mais ce serait sans compter avec la complexité du grand jeu géopolitique régional dans lequel les ressources en eau sont utilisées non seulement pour l’irrigation et la production d’électricité, mais aussi comme moyen de pression politique sur les pays voisins.



Gestion et pollution de l’eau en Asie centrale

Ph. R. 2003

Au Proche-Orient et dans les pays du Golfe, la pénurie d’eau est une réalité qui alimente aussi les tensions. Dans cette région, on est passé d’une situation de stress hydrique à une situation de pénurie, qui pourrait bien à l’avenir s’accroître et devenir critique. La résolution des questions liées à l’usage de l’eau conditionne en partie les espoirs de paix. L’Etat hébreu n’a guère de ressources propres en eau, si ce n’est les nappes phréatiques palestiniennes de Cisjordanie qu’il exploite illégalement pour son propre profit. Il dépend essentiellement du Jourdain et de sources situées au Liban et en Syrie. Pour Israël, la protection « militaire » de ces sources d’approvisionnement n’est pas un vain mot : en 1964, sous la menace d’une opération armée israélienne, un projet de canal de dérivation sur le plateau du Golan entre les fleuves Hasbani (Liban) et Yarmouk (Syrie) ne fut jamais réalisé. En 2001, les Israéliens ont à nouveau menacé de bombarder un tout nouveau canal de dérivation des eaux du même fleuve Hasbani, et un peu plus tard promettaient le même sort au barrage de l’Unité en construction sur le fleuve Yarmouk, si toutefois il était mis en service...



L'eau au Proche-Orient

Ph. R. 2007

Les Etats de la région ont accru leurs prélèvements, compromettant le renouvellement de la ressource. Les eaux de surface n'étant guère abondantes, ils ont surexploité les nappes souterraines. Au Liban et en Jordanie, comme en Arabie saoudite ou dans les Emirats arabes unis, la baisse du niveau des nappes s'est accompagnée d'intrusions d'eau salée dans les puits. En quête de sources d'eau douce alternatives, Israël et les Etats pétroliers de la péninsule ont intensifié leur recours aux usines de dessalement. Israël a aussi signé un accord pour le transfert d'eau douce par tanker depuis la Turquie.

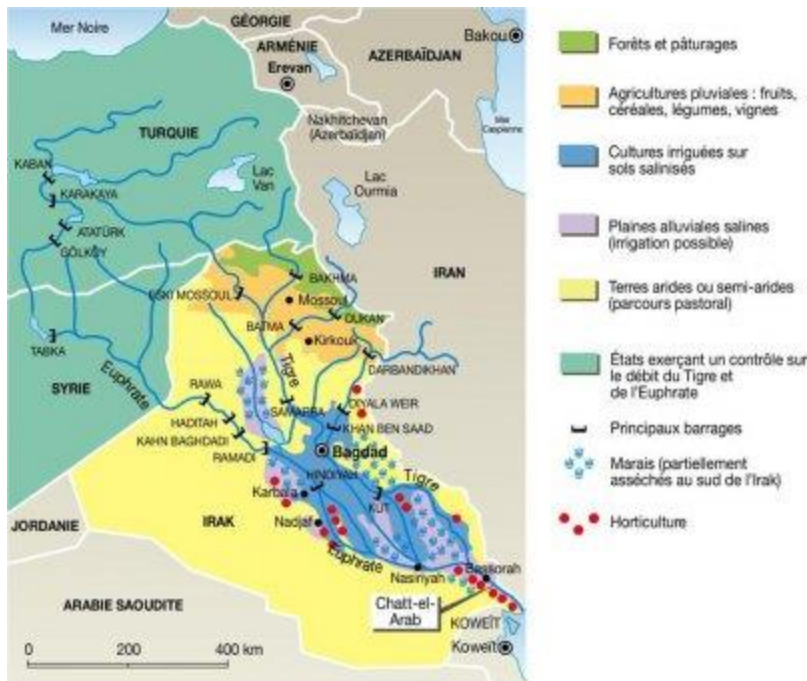


Géopolitique de l'eau dans le Golfe

Ph. R. 2002

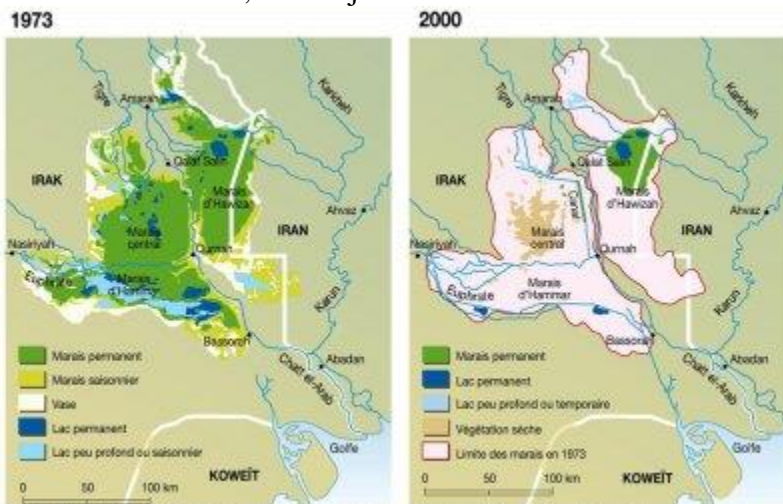
Dans le bassin du Tigre et l'Euphrate, c'est la Turquie qui détient la clé de l'approvisionnement en eau. Ces régions, sans irrigation, seraient pour l'essentiel vouées à la steppe et au désert. Le Tigre et l'Euphrate prennent leur source dans les montagnes anatoliennes, dont les neiges alimentent le débit des fleuves. L'Euphrate parcourt 500 km en Turquie, traverse la Syrie sur 650 km avant de serpenter encore sur 1 600 km en Irak. Il y rejoint le Tigre, qui coule pour les deux tiers de son cours en terre irakienne.

Avec la pression démographique, l'irrigation a progressé. Pour étendre les terres cultivées, les Etats ont élevé des barrages. Ils se sont même livrés à une surenchère qui a failli dégénérer en conflit militaire entre la Syrie et l'Irak, lors de la mise en eau du barrage de Tabqa dans les années 1970. Dans le sud de l'Irak, le Tigre et l'Euphrate s'écoulent en de multiples bras dans une zone de marais, traditionnellement peuplée de musulmans chiites. En 1991, à la suite de la guerre du Golfe, la population chiite s'est soulevée contre le régime de Saddam Hussein, qui, en réponse, a entrepris d'assécher les marais. La mise en œuvre du GAP (Great Anatolian Project), projet pharaonique de fragmentation des fleuves en Turquie, continue de susciter une vive inquiétude en Syrie et en Irak, où l'on craint une réduction sensible du débit.



Le Tigre et l'Euphrate

Ph. R. 1998, mise à jour 2003



NB : Ces deux cartes sont tirées de photos satellites et de cartes créées à l'origine par Hassan Partow, GRID-Geneve.

Les marais du sud de l'Irak

Hassan Partow, Grid-Geneve, 2003

Depuis la chute de Saddam Hussein en 2003, ces marais ont été réhabilités.

Si les pénuries persistent et se généralisent, les risques de conflits ouverts seront de plus en plus réels, et la seule voie sera celle de la négociation pour arriver à des accords ou des traités équitables. Mais encore faudra-t-il créer les conditions — gouvernance, processus de contrôle, éventuellement police — assurant l'application de ces accords sur le terrain. C'est à la suite d'une longue négociation que tous les pays riverains du Rhin ont accepté d'assumer l'énorme coût du dragage du port de Rotterdam (élimination de la vase polluée déposée par le fleuve). Il a

fallu mettre en place un mécanisme institutionnel complexe et une structure de suivi pour arriver à ce résultat. Malheureusement, pour beaucoup d'autres régions, ces mécanismes n'existent pas encore.

Pour ce qui concerne le cas spécifique de l'Afrique, il s'agit essentiellement de promouvoir la coopération dans les bassins transfrontaliers. L'Afrique possède 63 bassins partagés; de ce fait, il est difficile de ne pas évoquer la nécessité d'œuvrer pour réduire le potentiel de conflits au sujet des ressources hydriques transfrontalières, notamment en mettant en valeur la coopération dans les bassins transfrontaliers. La Vision Africaine de l'Eau pour 2025 compte parmi les menaces à la coopération transfrontalière la gouvernance et les dispositions institutionnelles inappropriées relatives à la gestion nationale et transnationale des bassins hydriques. Ce qui requiert à l'avenir un type de coopération régionale qui comprendrait des partenariats et une solidarité entre pays partageant des bassins hydriques, ainsi qu'un système efficace et durable de collecte des données, d'évaluation et de diffusion, relatif aux bassins hydriques nationaux et transfrontaliers. La déclaration de la Réunion Ministérielle sur l'Eau pour l'Agriculture et l'Energie de 2008 à Sirte encourage également les accords bilatéraux et régionaux relatifs aux ressources hydriques partagées et le renforcement des organisations existantes, pour promouvoir le développement et la gestion durable des ressources hydriques, en accord avec la législation internationale, y compris les accords conclus entre états riverains.

Même si l'on peut noter des contraintes réelles telles que la croissance démographique qui réduit les stocks d'eau partagés; les changements climatiques qui menacent les eaux partagées de stress hydrique; la réduction des ressources en eaux dans les aquifères partagés ainsi que les différences saisonnières de réserves d'eau et les lois inadéquates de gestion conjointe des ressources en eaux, etc... Il existe déjà 94 accords internationaux relatifs à l'eau en Afrique et qui visent à cogérer les plans d'eau communs. Il est donc possible de tirer une leçon de leurs aboutissements et de se servir de l'eau comme d'un facteur de cohésion. Dans sa Déclaration de Johannesburg de 2007, Le Réseau Africain des Organismes de Bassin (RAOB) reconnaît le besoin de mettre les institutions régionales en valeur comme agents de coopération, d'encourager l'harmonisation des politiques et lois hydriques et de mettre en place des plans d'action dans le secteur de l'eau.

A lire

1. Frédéric Lasserre et Luc Descroix, *Eaux et Territoires : tensions coopérations et géopolitique de l'eau et L'eau dans tous ses états*, L'Harmattan, Paris, 2003.
2. Frédéric Lasserre, *L'eau, enjeu mondial : géopolitique du partage de l'eau*, Le Serpent à plume, Paris, 2003.
3. Georges Mutin, *L'eau dans le Monde arabe*, Carrefours de la géographie, Ellipse, 2000.
4. « Géopolitique de l'eau », *Hérodote* n° 102, 3e trimestre 2001.
5. Mohamed Larbi Bouguerra, *Les batailles de l'eau : pour un bien commun de l'humanité*, Enjeux Planète, Paris, 2003.
6. *Reclaiming public water : achievements, struggles and visions from around the world*, Transnational Institute (TNI and Corporate Europe Observatory (CEO), 2005.

7. Aaron Wolf, *Atlas of the International Freshwater Agreement*, PNUE, 2002.
8. Sylvie Paquerot, *Un monde sans gouvernail : Enjeux de l'eau douce*, Athéna, Outremont, Québec, 2005.
9. Salif Diop et Philippe Rekacewicz, *Atlas Mondial de l'eau : une pénurie annoncée*, Editions Autrement, Paris, 2003.
10. P. J Ashton, *Avoiding Conflicts over Africa's Water Resources*, « Ambio », vol. 31, n° 3, mai 2002.
11. Vandana Shiva, *La guerre de l'eau : privatisation, pollution et profit*, Parangon, Paris, 2003.
12. Marc Laimé, *L'eau : Pénurie, pollution, corruption*, le Seuil, Paris, 2003.
13. Roger Cans, *La bataille de l'eau*, Le Monde éditions, Paris, 1994.
14. *L'eau, source de vie, source de conflits*, 15e forum « Le Monde diplomatique - les Carrefours de la pensée », Le Mans, 2005.

ⁱ *Professeur des Universités; Membre de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal ; Membre de l'Académie Africaine des Sciences et de l'Académie des Sciences pour les Pays en Développement /TWAS . B.P: 5346 – Dakar-Fann, Senegal.
E-mail: sal-fatd@orange.sn - Personal website: <http://www.esalifdiop.org>*

ⁱⁱ *Les exemples tirés de ce résumé proviennent de l'article et du blog de [Diop Salif et Philippe Rekacewicz](#), 2008 - Gestion de l'eau : entre conflits et coopération, Blog paru dans le Monde Diplomatique du lundi 14 janvier 2008 ; <http://blog.mondediplo.net/2008-01-14-Gestion-de-l-eau-entre-conflits-et-cooperation>.*